







La saison a été marquée par des surfaces d'échouages stables entre les inventaires de mai à septembre dans des proportions moindres par rapport à d'autres années. Des variations des compositions des dépôts ont été observées avec davantage d'algues vertes en début de saison et plus d'algues rouges en fin de saison. D'importants échouages de Sargasses ont également été observés.





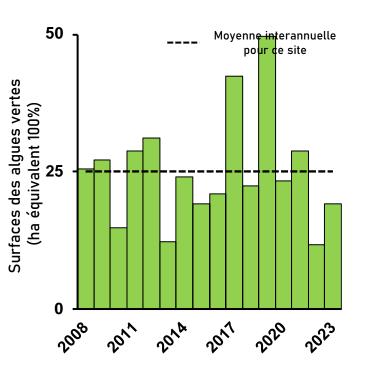




*pourcentages moyennés par rapport de de la ponctuelles sur le terrain d'échouages d'algues

HISTORIQUE DES SURFACES D'ÉCHOUAGES

Sur le littoral normand, le suivi des échouages d'algues vertes (de type ulves) est réalisé depuis 2008. Le site de Luc-Lion-sur-Mer est régulièrement touché par des échouages d'algues vertes, avec une année record en 2019 pour ce site.



FRÉQUENCE D'OCCURRENCE DES ÉCHOUAGES

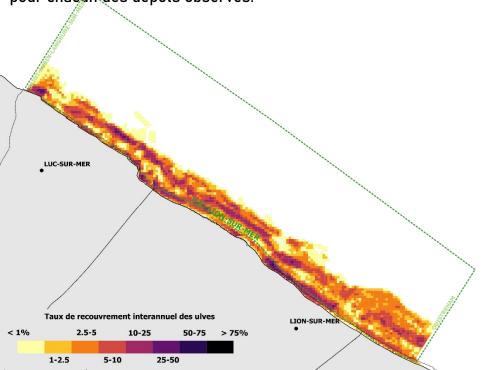
Dans le cadre du RCS (Réseau de Contrôle et de Surveillance), le littoral normand est survolé lors de 3 inventaires en mai, juillet et septembre. Lors d'un inventaire, un site est classé comme concerné par des échouages d'algues vertes lorsque les dépôts sont visibles sur les photographies aériennes et lorsque les observations de terrain attestent d'une proportion d'ulves supérieure à 30 % dans l'échouage. Ce site est l'un des plus touchés du littoral normand.

46

sur un total de 48 inventaires (3 inventaires par an depuis 2008)

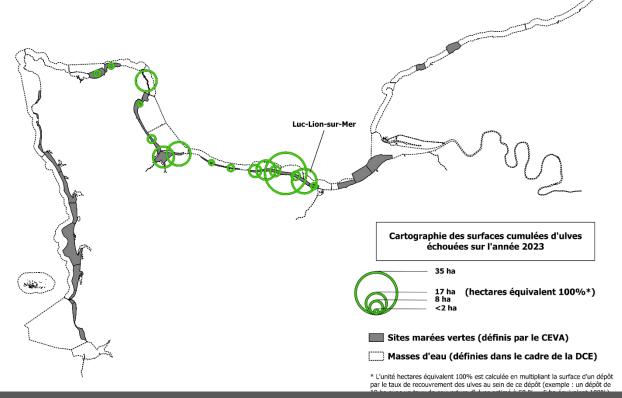
LOCALISATION DES DÉPÔTS

La cartographie de la fréquence des dépôts d'algues vertes a été réalisée à partir de l'historique (depuis 2008) de la localisation des échouages d'algues et des taux de recouvrement des ulves pour chacun des dépôts observés.



PROPORTION DES ÉCHOUAGES D'ALGUES VERTES

Les échouages sur le site de Luc-Lion-sur-Mer ont été stables sur la saison 2023 avec une légère hausse en fin de saison. Les surfaces totales d'échouage sur l'année sont parmi les plus faibles enregistrées mais le site regroupe une partie non négligeable des échouages proportionnellement aux autres sites suivis sur le littoral.



INDICE ECOLOGIQUE « BLOOMS DE MACROALGUES OPPORTUNISTES »

Le suivi des échouages d'algues vertes est l'un des indicateurs pour évaluer la qualité des masses d'eau côtières dans le cadre de la DCE. Le site de Luc-Lion-sur-Mer est réparti sur 2 masses d'eau FRHC13 (Côte de Nacre Est) et FRHC14 (Baie de Caen), dont les indices écologiques pour l'indicateur DCE « Blooms de macroalgues opportunistes » ont été actualisés pour l'année 2023.

